

Envoyé en préfecture le 21/08/2026

Reçu en préfecture le 21/08/2026

Publié le 21/08/2026

ID : 039-243900420-20260209-2026_36-BF



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 09 février 2026

Date de convocation
27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 09 février à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ecleux au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Reprise et affectation du résultat 2025 – Budget Ordures ménagères N°36/2026

Présents

Nombre de membres

40

Présents

36

Représentés

2

Excusés

3

Votants

38

Mesdames Paillot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Falcinella-Gillard, Alixant, Pate, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Rose, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Magdelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Coutrot, Schouwey, Bigueur, Besia, Mairot, Joffre.

Excusés MM. Truchot (procuration à Mme Sermier), Koehren, Théry (procuration à M. Della Santa).

Absents Mme Faivre.

Les résultats de l'exercice 2025 à l'arrêté des comptes s'apprécient section par section en prenant en compte les opérations réelles de l'exercice, les opérations d'ordre (dotations aux amortissements, intérêts courus non échus) et les résultats antérieurs reportés.

Vous trouverez, ci-dessous, le détail du calcul de ces résultats, ainsi que leurs conditions d'affectation sur lesquelles je vous demanderai de bien vouloir vous prononcer :

Cté de Cnes du Val d'Amour - Ordures Ménagères - CFU - 2025

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	0,00	788 242,60	788 242,60
	Recettes réalisées (1)	B	0,00	791 451,06	791 451,06
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	0,00	831 000,00	831 000,00
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	807 664,21	807 664,21
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	0,00	-16 213,15	-16 213,15
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	0,00	54 757,40	54 757,40
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	0,00	38 544,25	38 544,25
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	0,00	38 544,25	38 544,25

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CC VAL D AMOUR - OM					
Investissement					
Fonctionnement	54 757,40		-16 213,15		38 544,25
Sous-Total	54 757,40		-16 213,15		38 544,25
TOTAL III	54 757,40		-16 213,15		38 544,25
TOTAL I + II + III	54 757,40		-16 213,15		38 544,25

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Constate le résultat de fonctionnement 2025 à hauteur de 38 544,25 €, reporté en recettes de fonctionnement au budget primitif 2026 à la ligne R002.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

